



CAMPUS
TERRE & AVENIR
ALENÇON · SÉES

Certificat de Compétence professionnelle des Conducteurs et des Convoyeurs



Agriculture
Élevage



Formation
continue courte



14h pour 1 espèce
+ 3h par espèce
supplémentaire

Le Certificat de Compétence pour les Conducteurs et les Convoyeurs d'animaux vivants permet de se conformer à la réglementation en vigueur. Il est relatif au bien-être et à la sécurité des animaux au cours de leur transport sur route (règlement CE 1/2005).

Le CFPPA propose cette formation pour les espèces : bovins, équins, chiens, chats et/ou petits mammifères.

Public visé

Toute personne qui, dans le cadre de ses activités économiques, manipule, transporte et convoie des animaux vivants sur une distance de plus de 65 km.

Objectifs

- Connaître la législation et les conditions minimales requises pour le transport
- Connaître les animaux transportés, leurs besoins et leur aptitude au transport.
- Manipuler et contenir les animaux en repérant les signes de stress
- Connaître les soins d'urgence et l'impact du transport sur leur bien-être

Inscriptions

Inscriptions selon le calendrier des sessions et les places disponibles.

Modalités : prendre contact avec le CFPPA et remplir le bulletin d'inscription.

Modalités pédagogiques

Formation dispensée en présentiel ou en distanciel au CFPPA de Sées.

Présentiel : Cours en salle au CFPPA

► **Distanciel** : Plateforme **preferenceformations**

L'évaluation en fin de formation se compose d'un QCM. L'obtention de 60 % de bonnes réponses permet l'obtention de la certification délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toutes informations, nous vous mettrons en relation avec notre référente handicap.

Financement

- Financement personnel
 - Compte Personnel de Formation
 - Financement de France Travail
- Tarifs de formation selon le volume horaire
(nous contacter pour un devis)

Prochaines sessions :

Contactez le CFPPA pour plus d'informations

Responsable de formation
Lucile TEMPLIER
Secrétariat pédagogique
Isabelle DELAGUETTE

02 33 28 71 59
cfppa.sees@educagri.fr
www.campusterreetavenir.fr

Programme *

Bovins- Équins

Tronc commun

- Présentation de la législation relative au transport des animaux
- Rappel sur le bien-être animal et sur l'impact du transport sur celui-ci
- Gestion des animaux malades ou blessés
- Les particularités du transport de longue durée

Pour chaque catégorie

- Connaissances générales sur l'espèce
- Rappels sur les gestes de manipulation et de contention
- Bien-être animal et impact du transport sur celui-ci

Chiens - Chats Petits mammifères

Formation TAV (Transport Animaux Vivants)

Tronc commun

- Présentation de la législation relative au transport des animaux
- Découverte des conditions applicables au transport
- Rappel sur le bien-être animal et sur l'impact du transport sur celui-ci

Pour chaque catégorie

- Connaissances générales sur l'espèce
- Rappels sur les gestes de manipulation et de contention
- Les bons gestes à avoir lorsqu'un animal est blessé

* Conforme au RS n° RS5549
en date du 08/11/2021

Chiffres clés

Satisfaction

*moyenne sur l'année civile précédente

non connue

Intervenantes

Lucile TEMPLIER - Formatrice technique
En charge de la formation équins, bovins

Angélique VEAUVILLE- Formatrice technique
Responsable formation animaux de compagnie



AUTRES FORMATIONS COURTES

SST / ACACED / Certiphyto / Certibiocide / Direction centre de loisirs / Gestion d'entreprise agricole et hippique / Modules techniques équin et volaille



ACCOMPAGNEMENT VAE